

Rues Aussillon

Voies en politique de la Ville : Aussillon	N° pairs des voies concernées	N° impairs des voies concernées
Rue Albert Camus	2 et 4	1 au 17 et le 23
Cours de la Rougearié : de la rue Albert Camus à l'Avenue du Grand Pont	2 au 38 et du 42 au 46	3 au 19
Cours de la Rougearié : de l'Avenue du Grand Pont à la rue Jacques Maast	/	25 au 43
Place du Marché	2 au 34	/
Allée des Marronniers		(de l'Ecole Jules Ferry au Bd du Languedoc)
Boulevard du Languedoc	Salle Polyvalente	
Rue Jacques Maast	2 au 8	Château
Rue St John Perse	/	1 au 25 Ter
Rue Louisa Paulin	2 au 14	/
Rue Voltaire	18 au 26	du n° 9 à la rue Louisa Paulin (4 lots à lotir sur 2015)
Rue de la Butte	8 au 12 et immeubles Butte 1 et Butte 2	
Rue Emmanuel Mounier		1 au 7 et le 11
Rue Jean Moulin	2 au 22	1 au 25
Avenue du Grand Pont	48 et 50 + Immeubles : La Vigie - La Falaise - La Jetée - Médiathèque	Immeubles : Les Mouettes - Les Göelands - Les Albatros - Le Récif - Le Corail -
Rue de la Liberté	2 au 24 et 32 et 34	
Rue de la Corvette	2 au 54	1 au 45
Rue Saint Exupéry	2 au 10	1 au 19